



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ONIVA



Dernière mise à jour : 11 février 2026

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

ONIVA SARL

4 Ter rue de Dallet, 63370 Lempdes, France

SIREN : 100 825 744

SIRET : 100 825 744 00012

TVA intracommunautaire : FR10100825744

Capital social : 1 000 €

Email : hello@oniva.digital

Téléphone : 07 80 98 35 78

Représentée par : Emeric ANGLARD

ARTICLE 2 – OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les modalités selon lesquelles ONIVA fournit ses prestations de :

Création et développement de sites internet (vitrine, e-commerce)

Agence de communication digitale

Gestion de réseaux sociaux

Branding et identité visuelle

Intégration de solutions IA et automatisation

Conseil stratégique et marketing digital

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

ARTICLE 3 – DEVIS ET COMMANDE

Toute prestation fait l'objet d'un devis détaillé.

Le devis est valable 30 jours à compter de sa date d'émission.

La commande est considérée comme ferme et définitive à réception :

du devis signé
ou du contrat signé
ou du paiement d'un acompte

ARTICLE 4 – TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix sont exprimés en euros HT et TTC.

Modalité de paiement : virement bancaire uniquement.

Sauf mention contraire sur le devis :

Acompte possible de 30 à 50 % à la commande

Solde à la livraison ou selon échéancier défini

Délai de paiement : 30 jours à compter de la date de facture.

ARTICLE 5 – RETARD DE PAIEMENT

Tout retard entraîne :

Pénalités de retard calculées à un taux de 10 % par mois

Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement
(conformément à l'article L441-10 du Code de commerce)

ONIVA se réserve le droit de suspendre les prestations en cas de non-paiement.

ARTICLE 6 – DÉLAIS DE RÉALISATION

Les délais sont donnés à titre indicatif.

Tout retard dû à :

l'absence de transmission d'éléments par le client

un retard de validation

une modification en cours de projet

ne pourra engager la responsabilité de ONIVA.

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à :

Fournir toutes les informations nécessaires à la réalisation du projet

Garantir qu'il détient les droits sur les contenus fournis

Respecter les délais de validation

Régler les sommes dues

ARTICLE 8 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les créations réalisées par ONIVA (logos, sites, contenus, designs, stratégies, automatisations) restent la propriété exclusive de ONIVA jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

Après paiement complet, les droits sont cédés au Client dans le cadre défini par le devis.

ONIVA conserve le droit de mentionner les réalisations à des fins de référence commerciale (portfolio, site, réseaux sociaux), sauf demande écrite contraire du Client.

Les éléments tiers (plugins, licences, images sous licence, outils SaaS) restent soumis à leurs propres conditions d'utilisation.

ARTICLE 9 – RESPONSABILITÉ

ONIVA est soumise à une obligation de moyens.

La responsabilité de ONIVA ne pourra être engagée en cas :

de perte de données imputable à un tiers

de mauvaise utilisation des services par le Client

de modification du site ou des outils après livraison

La responsabilité financière de ONIVA est limitée au montant total payé par le Client pour la prestation concernée.

ARTICLE 10 – HÉBERGEMENT ET MAINTENANCE

Lorsque ONIVA n'est pas l'hébergeur direct, sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de défaillance de l'hébergeur.

Les prestations de maintenance font l'objet d'un contrat distinct si applicable.

ARTICLE 11 – RÉSILIATION

En cas de manquement grave, le contrat pourra être résilié après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours.

En cas d'annulation par le Client après démarrage du projet :

l'acompte versé reste acquis

les prestations réalisées seront facturées au prorata

ARTICLE 12 – FORCE MAJEURE

ONIVA ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure (catastrophe naturelle, panne générale, cyberattaque massive, grève, etc.).

ARTICLE 13 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles sont traitées conformément à la Politique de confidentialité de ONIVA.

Elles sont conservées pendant 5 ans sauf obligation légale contraire.

ARTICLE 14 – ACCEPTATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS

La signature d'un devis ou contrat vaut acceptation :

des présentes CGV

des Mentions légales

de la Politique de confidentialité

de la Politique Cookies

ARTICLE 15 – DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents de Clermont-Ferrand.

ARTICLE 16 – CONFIDENTIALITÉ TARIFAIRE

Les devis, propositions commerciales, conditions financières et tarifs communiqués par ONIVA au Client sont strictement confidentiels.

Le Client s'engage à ne pas divulguer, transmettre, publier ou communiquer à des tiers, sous quelque forme que ce soit, les prix, conditions tarifaires ou éléments financiers relatifs aux prestations réalisées par ONIVA, sauf obligation légale ou autorisation écrite préalable de ONIVA.

Cette obligation de confidentialité demeure applicable pendant toute la durée de la relation contractuelle et pendant une durée de 5 ans après sa cessation.

Toute violation de cette clause pourra engager la responsabilité du Client et donner lieu à réparation du préjudice subi par ONIVA.